

Diplôme inter-universitaire Infirmier en santé au travail

Présentation

Les candidatures 2022/2023 seront ouvertes du 1^{er} avril 2022 au 15 juin 2022

POUR CANDIDATER, SUIVEZ LES INDICATIONS CI-DESSOUS :

Veuillez-vous connecter sur le lien "candidature « dans la rubrique "SUR LE WEB" A droite de votre écran, en-dessous de l'encadré "Contacts"

Pièces à joindre également, avec le dossier de candidature :

- CV – Photo
- Lettre de motivation
- Diplôme d'IDE
- Carte d'identité ou passeport
- Copie de votre contrat de travail (ou promesse d'embauche avec date de prise d'effet)
- Attestation du médecin tuteur (qui possède le DES de médecine du travail et/ou la qualification de spécialiste en médecine du travail donnée par le conseil national de l'ordre des médecins) qui accepte cette tutelle. Ce certificat doit également préciser la quotité de temps de travail du médecin tuteur.
- Attestation de prise en charge de la formation par l'employeur.

Durée : 1 an

Enseignement théorique: 120 heures

Enseignement pratique: 20 heures (accompagnement au mémoire)

Exercice professionnel sur le terrain chez l'employeur (sous supervision du médecin tuteur)

Dates prévisionnelles :

Réunion de rentrée (présentation du DIU, des attendus) et audition des soutenances de la promotion précédente :

29 septembre 2022

Module 1 : Clermont-Ferrand (novembre 2022)

Module 2 : Lyon (janvier 2023)

Module 3 : Grenoble (mars 2023)

Module 4 : Saint-Étienne (mai 2023)

Module 5 : Rédaction et soutenance du mémoire

Date d'examen : Fin juin 2023 de 14h à 17h.

Date soutenance Mémoire : septembre 2023

(Attention : Les candidats doivent obligatoirement passer leur examen dans leur université d'inscription : aucune dérogation)

Tarifs Formation 2022/2023
Formation continue : 2300 €

Objectifs :

- Acquérir les connaissances nécessaires pour comprendre le monde de l'entreprise et l'organisation des services de Santé au Travail.
- Acquérir les bases sur les modes de diagnostic et prise en charge infirmier des principales pathologies liées au travail.
- Se former aux techniques d'entretien infirmier, à la réalisation des investigations para cliniques, à la gestion de projet et à l'évaluation des risques.
- Acquérir les compétences pour la gestion des urgences médicales en entreprise.

Contrôle des connaissances

Examen écrit 3 h + mémoire soutenance
1/2 journée d'examen

Infos pratiques :

- > Composante : UFR Médecine
- > Durée : 1 an
- > Type de formation : Formation initiale / continue
- > Lieu : Grenoble - La Tronche domaine de la Merci

Contacts

Responsable pédagogique

Pr. Vincent BONNETERRE
vbonneterre@chu-grenoble.fr
Tel. 04 76 76 59 42

Contact administratif

fc-sante@univ-grenoble-alpes.fr
Tel. 04 38 38 83 20

Programme

Réunion de rentrée et audition de soutenances de la promotion précédente en septembre
Module 1 à Clermont-Ferrand : Le monde de l'entreprise et l'organisation Santé Travail (4 jours)
Module 2 à Lyon : Évaluation des risques (4 jours)
Module 3 à Grenoble : Principales pathologies au travail (mécanismes physio-pathogéniques, bases cliniques et diagnostiques, prévention et réparation) (5 jours)
Module 4 à Saint-Étienne : Exercice clinique – para-clinique de l'infirmière (4 jours)
+ 2 journées consacrées notamment à la présentation des parcours de stage et des mémoires en local, sur la Faculté de Grenoble (Décembre et Mars)

Le programme détaillé sera communiqué par le secrétariat pédagogique en début de formation.